

du travail qui doit s'appliquer aux membres de la collectivité de l'Atlantique-Nord en vue d'assurer la défense collective. Nous nous sommes engagés...

Remarquez l'expression.

Nous nous sommes engagés à faire dans le cadre de l'alliance de l'Atlantique-Nord ce que chacun de nous faisait déjà par son propre système de défense nationale. Nous tenterons de décider lequel d'entre nous est le plus apte à porter toute son attention sur certains genres de préparatifs de défense. Ce principe signifiera peut-être que nous aurons à appliquer à la défense de nouvelles méthodes et tactiques de guerre scientifique et que nous aurons peut-être éventuellement à abandonner le vieux concept de défense au moyen de grandes masses d'infanterie consécrite, dont la majeure partie serait constituée de réservistes appelés sous les drapeaux au début de la guerre.

La déclaration a signifié pour plusieurs d'entre nous et notamment pour les rédacteurs en chef de bien des journaux du pays qu'on avait l'intention d'assigner à chaque pays membre les tâches qui lui convenaient le plus dans le plan d'intégration des forces militaires vouées à la défense de notre liberté. Le ministre poursuit:

Il faut tenir compte, dans l'élaboration de ce projet, de ce que certains pays ont déjà contracté des engagements dont l'objet n'a rien à voir à la région de l'Atlantique-Nord. On en tient compte. On a aussi prévu l'attaque initiale à laquelle pourraient être particulièrement exposés certains pays à cause de leur situation géographique.

Les phrases suivantes nous exposent, à mon avis, une nouvelle conception du rôle assigné à chacun des signataires du pacte. Voici les paroles en question:

L'acceptation des "forces collectives équilibrées" n'implique évidemment en rien une stratégie grâce à laquelle les pays les moins exposés, ou moins exposés aux attaques terrestres, pourraient réunir leurs ressources en hommes et en matériel derrière le rempart de sacrifices accomplis par les autres, dans l'intérêt d'une victoire éventuelle. La stratégie de l'Atlantique-Nord ne peut comporter, et le pacte ne s'en inspire en rien, une stratégie de libération après destruction et occupation. Elle ne pourrait offrir aucun espoir à l'Europe, car il se peut bien qu'il n'y ait rien à libérer, la prochaine fois.

Et il ajoute:

Pour prendre un exemple purement hypothétique, je dirai que le nouveau principe reconnaît la futilité pour un pays d'essayer de construire des cuirassés, mettons, lorsque les autres membres du groupe ont déjà suffisamment de ces bâtiments. Mais ce principe doit s'appuyer sur la conviction absolue selon laquelle les autres marines, pour continuer la comparaison, seront là pour le défendre en temps et lieu.

Ces mots ne laissent aucun doute. Ou le secrétaire d'État a dit exactement ce qu'il voulait dire ou il a mal interprété la situation. Quand il parle de cuirassés, sa pensée s'étend évidemment aussi à l'aviation et à tout autre moyen de défense. Je cite de nouveau:

C'est pourquoi je suis convaincu, monsieur l'Orateur, de l'importance vitale de la décision arrêtée à l'égard des forces collectives équilibrées. Il ne s'agit évidemment là que d'une décision de principe. Bien des mises au point s'imposeront avant qu'on puisse vraiment mettre l'accord en œuvre.

[M. Drew.]

Les députés s'attendaient aujourd'hui à quelques explications au sujet de ces mises au point. Ils espéraient qu'on leur dirait quand et de quelle façon le pays jouera son rôle dans ce vaste programme de forces équilibrées. Évidemment, ce que voulait dire le ministre des Affaires extérieures c'est que d'après cette entente nous n'attendrons plus, tandis qu'en quelque point éloigné, les sacrifices consentis permettront aux nations moins prêtes à se préparer à défendre leur liberté. Je ne fais qu'interpréter en termes clairs ce qu'a dit le ministre des Affaires extérieures dans sa déclaration très importante. Il a signalé une éventualité qui devrait être évidente à tous aujourd'hui. A moins que les nations unies par ce pacte soient prêtes à recourir à toute la force nécessaire et à s'en servir immédiatement, ils n'auront pas d'autre chance.

Entre 1914 et 1918, époque dont se souviennent bien des membres de la Chambre, l'assaut allemand a été contenu grâce aux sacrifices des armées de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie et des autres alliés qui n'étaient pas parfaitement préparés à résister à cette attaque. Cette impréparation a causé des hécatombes sanglantes, mais les armées alliées ont pu quand même tenir le coup dans les tranchées. Les États-Unis ayant prêté main-forte en 1917, la force conjuguée des nations libres a pu vaincre la puissance allemande.

Lors de la dernière guerre le pouvoir d'attaque de l'Allemagne dépassait infiniment sa puissance relative. Au moment choisi, ses troupes se sont ruées sur la France et les Pays-Bas. Elles n'ont mis que quelques jours à rompre les lignes que lui opposaient les troupes britanniques bien aguerries, bien équipées. En l'espace de quelques semaines, la Belgique, la Hollande et la France avaient capitulé. Cela s'est produit en moins de temps qu'on aurait jamais cru possible pour une grande nation d'accepter la défaite. Ce qui nous a sauvés, nous et d'autres pays, c'est l'erreur incroyable de calcul qu'Hitler a commise lorsqu'il s'est tourné contre la Russie. Le Japon ayant alors attaqué les États-Unis, les forces conjuguées des États-Unis et de la Russie sont entrées en ligne avec celles des nations libres. A ce moment-là la situation était risquée.

Grâce à la science, la puissance d'attaque est aujourd'hui beaucoup plus avancée. Les seuls moyens efficaces de défense de la liberté sont désormais ceux qui peuvent, au besoin, entrer immédiatement en action. Je me rallie tout à fait à la proposition du ministre, c'est-à-dire que le Parlement doit toujours être suprême. C'est une vérité que personne, je crois, ne conteste. Il n'en reste pas moins que